



Un service des Urssaf

Centre national Chèque emploi associatif
CS 90002
60017 ARRAS CEDEX 9

www.cea.urssaf.fr

0 806 801 501

BULLETIN DE PAIE

Document à conserver sans limitation de durée

Madame PRADERE CLOTILDE
10 VILLA FAUCHEUR
75020 PARIS

le 02/09/2021

Association EDUC ARTE
74 rue DES CHANTRERINES
93100 MONTREUIL

Code NAF : 9499Z
N° Employeur : 117000001556551529

SIRET : 52103129400023
Urssaf Ile-de-France

Prénom : CLOTILDE
Nom : PRADERE
N° de sécurité sociale : 273107511229320
Date de naissance : 19/10/1973
Lieu de naissance : PARIS
Convention collective : Aucune CCN - Droit du travail « Durée des congés payés » : c. trav. art. L. 223-2 à L. 223-28, « Durée du préavis » : c. trav. art. L. 122-5 à 8, art. L. 122-14-13
Emploi occupé : ANIMATRICE COORDINATRICE

Période d'emploi : du 01/08/21 au 31/08/21

Salaire versé le : 31/08/21

Notre Référence : 2021244Z21810/1

Eléments déclarés en net

Rémunération 1 600,00 €

Rémunération brute	1 737,86			
---------------------------	-----------------	--	--	--

Cotisations et contributions	Base	Part Salariale		Part employeur	
		Taux	Montant	Taux	Montant

Sécurité Sociale

Cotisations sur la totalité du salaire	308,00	0,40	1,23	13,95	42,97
Cotisations plafonnées	308,00	6,90	21,25	8,55	26,33

Assurance chômage

Chômage + AGS	1 737,86		0,00	4,20	72,99
---------------	----------	--	------	------	-------

Retraite complémentaire obligatoire

Retraite complémentaire + CEG T1 ALPRO Agirc-Arrco	1 737,86	4,92	85,51	7,39	128,43
---	----------	------	-------	------	--------

CSG - CRDS

CSG déductible de l'impôt sur le revenu	308,00	6,80	20,94		0,00
CSG CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	308,00	2,90	8,93		0,00

Autres cotisations

FNAL plafonné	308,00		0,00	0,10	0,31
Contribution au dialogue social	308,00		0,00	0,016	0,05

Montant total des cotisations retenues	137,86	271,08
---	--------	--------

NET À PAYER AVANT L'IMPÔT SUR LE REVENU	1 600,00
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie	38,78

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé /	Montant
		Taux non personnalisé	
Impôt sur le revenu prélevé à la source	1 608,93	0,00	0,00

Net payé en euros
1 600,00

BULLETIN DE PAIE

 EURO
Original

PAIE DU 01/08/2021 AU 31/08/2021

Matricule : 0000000017 Entrée : 01/10/2015
 N° s.s. : 173115935010763 Sortie :
 Emploi : Educateur sportif
 Qualif. :
 Niveau :
 Coeff. :
 Indice : GROUPE 5
 Date début d'ancienneté : 01/10/2015
 Heures payées : 68

 ASS - AMICALE MANIN SPORT PARIS EST
9 RUE DES SEPT ARPENTS

 75019 PARIS 19
 SIRET : 32483475300026 APE : 9312Z
 ORG. S.S. : 1171530099089 URSSAF IDF

 M. DEVILLERS DIMITRI
74 rue des Chantereines

93100 MONTREUIL

RUBRIQUES	QUANTITE OU BASE	TAUX	A DEDUIRE	A PAYER	CHARGES PATRONALES MONTANT
0002 Salaire mensuel	68,00			1 428,00	
1004 Prime d'ancienneté				14,94	
4301 Indemnité compens. congés payés	1 442,94	10,0000		144,29	
TOTAL BRUT				1 587,23	
SANTE					
Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1 587,23				111,11
Complémentaire Incapacité Invalidité décès	1 587,23	0,2900	4,60		4,60
Complémentaire Santé			32,01		32,01
ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES					
Accidents du Travail - Maladies Professionnelles	1 587,23				23,81
RETRAITE					
Sécurité Sociale plafonnée	1 587,23	6,9000	109,52		135,71
Sécurité sociale déplafonnée	1 587,23	0,4000	6,35		30,16
Complémentaire Tranche 1	1 587,23	4,0100	63,65		95,40
FAMILLE - SECURITE SOCIALE					
Famille	1 587,23				54,76
ASSURANCE CHÔMAGE					
Chômage	1 587,23	2,4000	38,09		63,49
Chômage	1 587,23	-2,4000	-38,09		3,17
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					
Autres contributions dues par l'employeur	1 587,23				6,60
Autres contributions dues par l'employeur	1 623,84				138,02
CSG NON IMPÔTABLES À L'IMPÔT SUR LE REVENU					
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1 596,06	6,8000	108,53		
CSG/CRDS IMPÔTABLES À L'IMPÔT SUR LE REVENU					
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1 596,06	2,9000	46,29		
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS			370,85		698,84
NET IMPÔTABLE				1 262,57	

NET A PAYER AVANT IMPÔT SUR LE REVENU
1 216,28

22,86

Dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	1 262,57	0,00	0,00
Pour plus d'informations sur le bulletin clarifié: https://www.service-public.fr		NET A PAYER	Total versé par l'employeur
Mode de Règlement : Virement			2 286,07
Payé Le : 31/08/2021			
Conv. Coll.: 2511 CCN DU SPORT		1 216,28	Allégement de cotisations employeur
Congés			-123,80
acquis			
pris			
restants			
			Cumul Imposable
			10 100,56